



Numéro 52

La gazette de Cornas



Vie Municipale



Vie Associative



Vie Locale



Ecole / Jeunesse



Vie Economique



Infos diverses



Agenda / Etat Civil



C.C. Rhône Crussol



Le mot du Maire

Chers cornassiens,

Le mois de juin qui vient de s'écouler et ce début de mois de juillet ont été l'occasion de renouer avec les traditions de convivialité de notre village.

Le 18 juin la fête de la musique a donné le ton, la fête de l'école le 3 juillet, le repas du CCAS le 4, la remise des dictionnaires aux 32 élèves de CM2 qui partent pour le collège à la rentrée le 6 et le concert de Pablo y Luna le 8 dans le cadre du festival « Musiques d'été » de Rhône Crussol Tourisme ont redonné à cette année si perturbée un petit air de normalité.

Nos associations qui ont pu reprendre leurs activités au mois de juin prennent pour les mois d'été une pause cette fois choisie et non imposée. Le club des jours heureux fait, lui, exception à cette règle car l'activité est maintenue tous les mardis et jeudis de l'été.

Dès les premiers jours de septembre l'équipe municipale sera à la tâche pour mener à bien les projets à venir : Désimperméabilisation, végétalisation et réorganisation des cours des écoles, construction, agrandissement et mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments sportifs des boules et du foot sont deux chantiers qui vont mobiliser l'énergie de tous les agents et élus à partir de la rentrée.

Les travaux des cours d'écoles sont prévus durant l'été 2022 et d'ici là l'équipe de « Design tout terrain » va concevoir le projet en collaboration avec les enfants, les parents, les enseignants, les agents et les élus pour l'adapter au mieux à nos besoins.

Les bâtiments sportifs seront quant à eux mis à la disposition des associations en septembre 2023, l'équipe d'architectes qui aura en charge la maîtrise d'œuvre du chantier sera choisie fin septembre parmi les 6 offres déposées pour ce marché.

La saison 1 de notre marché s'est clôturée le 25 juin et les exposants vous donnent rendez-vous pour la saison 2 le vendredi 10 septembre à 16h jour du forum des associations.

A partir de septembre il nous appartiendra aussi de poursuivre les étapes de définition du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal commun aux 13 communes de Rhône Crussol. Chacun peut prendre part à ce travail et se saisir de cette opportunité pour un travail en concertation, compris de tous et qui donnera une vision du territoire à l'horizon des quinze années à venir.



Nous le savons tous, la situation sanitaire est fragile, profitons prudemment des moments qui se présentent au cours des semaines qui viennent et croisons les doigts pour que cet épisode reste définitivement derrière nous.

Je vous souhaite de passer un très bel été.

Stéphane LAFAGE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Salle du conseil municipal et salle des mariages :

Dans le cadre du plan Bonus Relance, la région Auvergne Rhône-Alpes a accordé une aide de 50% pour les travaux de rénovation énergétique (pose de nouvelles menuiseries), l'accessibilité de la salle et du jardin.

Ces travaux ont débuté à la fin du mois de juin. Ils sont réalisés par des entreprises locales : Menuiserie Thierry FUSTIER (CORNAS), ARTIRENO (CORNAS), ECI Entreprise (ST PERAY).

Panneaux photovoltaïques :

La commune a obtenu une aide de l'Etat au titre du plan France Relance et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local d'un montant de 13 443,19 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des Fêtes.

Cette installation a été confiée à une entreprise locale : SOLAIREBOIS (MAUVES).

Géraldine SEIGNOL DALLARD



**La Région
Auvergne-Rhône-Alpes**





Cérémonie du 8 mai

La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 demeurant préoccupante, la 76ème commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 s'est, une nouvelle fois, déroulée en format restreint et dans le respect des exigences de prudence et de distanciation.

Conformément aux recommandations de l'autorité préfectorale, le maire Stéphane LAFAGE était accompagné d'une assistance peu nombreuse pour honorer la mémoire des résistants et des combattants de la liberté disparus au cours du second conflit mondial : quelques élus du conseil municipal, le sénateur Matthieu DARNAUD, le conseiller régional Olivier AMRANE, la maire de Châteaubourg Caroline CAUBET, le jeune porte-drapeau Gérald KOBİ et des représentants d'institutions publiques et d'associations. Le public, non convié, a pu être associé à la cérémonie via une retransmission en différé sur les réseaux sociaux.

Philippe DORÉE, conseiller municipal délégué à la citoyenneté et maître de cérémonie, a introduit celle-ci par une mise en perspective des prémices de la Résistance intérieure en 1941 et de son

rapprochement ardu avec la France libre du Général DE GAULLE née de l'Appel du 18 juin 40, en évoquant la mémoire et le parcours d'hommes valeureux comme Jean MOULIN, Daniel CORDIER ou encore Hubert FAURE.

Le traditionnel message de l'U.F.A.C., « fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde sans guerre et sans haine » a été lu par M. Philippe LUSSON, secrétaire de la section intercommunale Rhône Crussol. Ce message a immédiatement été mis en valeur par une première lecture (préablement enregistrée) des élèves de CM2 de l'école publique de Cornas, conduits par leur professeur Lionel MONTAGNON, qui avec leurs Poussières d'Etoiles nous ont invité à poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la paix.

Magali HÉBRARD, première adjointe au maire, a lu le discours préparé pour l'ensemble des communes de France par Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Avant que n'interviennent pour une courte allocution M. AMRANE, conseiller régional et M. DARNAUD, sénateur, les enfants nous ont offert la lecture du poème emblématique de Paul ÉLUARD.

La première partie de cette cérémonie consacrée aux discours et témoignages a trouvé son point d'orgue avec le discours de notre maire, M. Stéphane LAFAGE, qui a rendu un vibrant hommage à tous ces combattants de l'ombre, à l'image de Ginette KOLINKA, survivante du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et inlassable passeuse de mémoire de la Shoah auprès des jeunes générations

Cet hommage s'est ensuite matérialisé par le dépôt de nombreuses gerbes par les représentants des institutions et autorités (Collège de Crussol, Région, Sénat, Commune de Cornas), cérémonial clos par l'appel solennel aux Morts inscrits sur le monument.

Une émouvante minute de silence suivie de l'hymne national, La Marseillaise, entonné par l'ensemble de l'assistance ont mis un terme à cette belle cérémonie.

Philippe DORÉE



Chemin des Peyrouses
| .07130 CORNAS |
.04 75 40 34 52

MAIL: sdlaccueil@sfr.fr



www.serresdeslacs.fr





Résultat Régional - 2nd Tour

	Bureau 1	Bureau 2	Total	%
Inscrits	1045	840	1885	
Votants	376	366	742	39,40%
Nuls	5	2	7	9,00%
Blancs	8	10	18	2,40%
Exprimés	363	354	717	94,60%
Nom				
Fabienne GREBERT	93	115	208	29,00%
Laurent WAUQUIEZ	227	215	442	61,60%
Andréa KOTARAC	43	24	67	9,30%
Total	363	354	717	

Résultat Départemental - 2nd Tour

	Bureau 1	Bureau 2	Total	%
Inscrits	1045	840	1885	
Votants	377	372	749	39,70%
Nuls	3	6	9	1,20%
Blancs	14	7	21	2,80%
Exprimés	360	359	719	96,00%
Nom				
CAUBET-MICHELAS / LAFAGE	193	211	404	56,20%
AMRANE / GAUCHER	167	148	315	43,80%
Total	360	359	719	

Cette année les élections de juin ont été marquées par une forte abstention. Nous l'avons constaté sur Cornas dans une moindre mesure par rapport au plan national. En effet les citoyens du village se sont sentis plus impliqués. A noter que la propagande électorale n'a été que partiellement distribuée par le prestataire mandaté par l'Etat.

La particularité de ce scrutin était liée aux mesures sanitaires prises pour lutter contre le virus. Il y avait aussi deux votes simultanés. Un vote pour les élections départementales, un vote pour les élections régionales. Des citoyens sont venus en renfort pour tenir les bureaux car il n'y avait pas assez d'élus. Les soirs nous avons sollicité des cornassiennes et cornassiens pour le dépouillement, et vers 20 heures on pouvait connaître les résultats locaux, un grand merci à ceux qui ont contribué à la bonne marche de la démocratie.

En 2022, il y aura l'élection du président de la République en avril, suivi en juin de l'élection des députés.

Bernard GINÉ

Ci-dessous quelques primo-votants :





Un vent de jeunesse souffle sur Cornas

A l'heure où l'abstention fait toujours débat, beaucoup de nos jeunes Cornasiens ont voté lors des dernières élections départementales et régionales.

Certains ont même fait preuve d'un élan de civisme.

C'est ainsi avec plaisir que nous avons répondu favorablement à la demande spontanée de Cloé PERONY, 18 ans, de faire partie des scrutateurs lors du dépouillement des urnes dès le premier tour.

Cloé est « très intéressée par la politique et la vie locale » ce qui l'a amenée à vouloir approfondir un peu plus son rôle de citoyenne lors de son tout premier vote. Cloé rentre en Ecole de Commerce en Septembre et souhaiterait travailler plus tard dans le Marketing.

Notre benjamine a réitéré son aide lors du second tour et a été rejointe par Oriane PONSARD qui n'est guère plus âgée puisqu' un seul mois les sépare.

Oriane a accepté notre sollicitation immédiatement afin de « découvrir » comme elle le dit si bien. Oriane souhaite continuer ses études en kinésithérapie.

D'autres jeunes sont venus également donner de leur temps pour ces élections en tant que scrutateur ou assesseur comme Laly (19 ans), Hugo (19 ans), Gérald (20 ans) et Cyprien (21 ans).

Pour cette double élection, nombre de communes ont eu un manque de bénévoles pour comptabiliser les votes.

L'équipe municipale souhaite donc remercier vivement l'ensemble des assesseurs et scrutateurs ayant répondu présents afin que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions.

Stéphane DEWISE



Cloé



Oriane

La taille et la plantation des arbres ne relèvent pas de l'urbanisme mais du droit privé.

Un rappel est cependant souvent nécessaire.

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

Si il n'existe aucune règle locale, la distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

La distance se calcule du milieu du tronc des plantations à votre limite de propriété.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

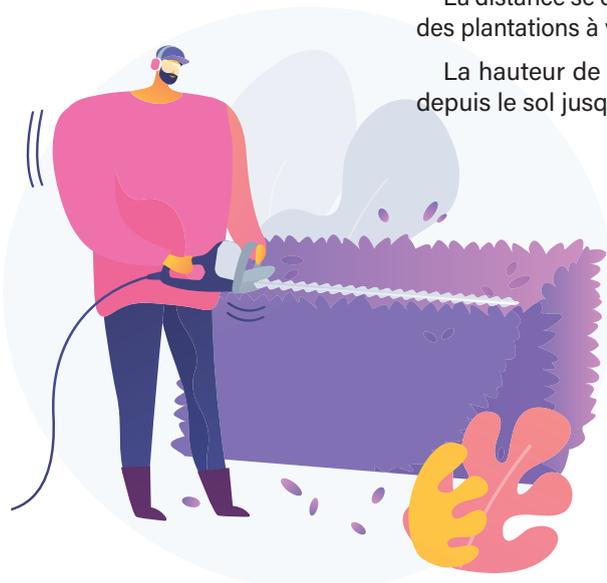
Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

En cas de désaccord avec votre voisin, pensez avant tout au dialogue et si cela n'est pas suffisant avant d'intenter une action en justice vous pouvez toujours faire appel au médiateur ou au conciliateur (coordonnées disponibles à l'Accueil Mairie sur simple demande).

Concernant les branches trop longues ou les haies trop volumineuses et dépassant votre limite de propriété, pensez à tailler ou couper régulièrement.

Merci de respecter ainsi vos voisins mais également la voie publique et donc le bien de tous y compris notre sécurité.

Stéphane DEWISE





Pourquoi pratiquer la gestion différenciée ?

La gestion différenciée qu'est-ce que c'est ?

D'après wikipédia, « La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à appliquer à chaque élément du patrimoine (foncier et végétal) un traitement spécifique, avec des niveaux de prestation variables selon la catégorie dont il relève (parc ou jardin), sa fonction culturelle, sociale et biologique, son rôle dans le tissu urbain et la relation qu'on souhaite créer avec le végétal ».

Un enjeu pour préserver la biodiversité :

- L'urbanisation et la pollution des milieux naturels comptent parmi les causes principales de l'érosion de la biodiversité. Pour ralentir les dégâts nous faisons évoluer progressivement nos représentations et nos pratiques.
- Tolérer des plantes sauvages indigènes, les adventices (souvent appelées mauvaises herbes) en espaçant les tontes ;
- Stopper l'usage des produits phytosanitaires ;
- Développer l'usage de pratiques alternatives moins agressives pour le règne végétal et animal.

Voilà des exemples de mesures qui peuvent être progressivement mises en place y compris en zone urbanisée.

En zone urbanisée, dans nos espaces publics, nos jardins, en agriculture, pratiquons la gestion différenciée. C'est mieux pour nos ressources, c'est mieux pour notre santé, c'est mieux pour notre avenir.

Géraldine SEIGNOL DALLARD,
Directrice Générale des Services



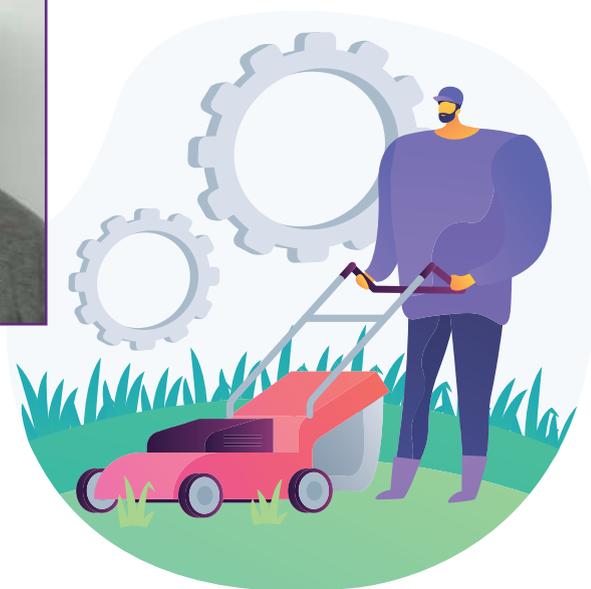
Le désherbage mécanique pour maîtriser l'herbe sur la voirie, un exemple concret de gestion différenciée.

Soucieuse de préserver la santé publique et l'environnement, la collectivité s'est engagée depuis plus de dix ans à répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures.

Nous travaillons avec des solutions plus respectueuses de l'environnement, dont le désherbage mécanique avec des outils spécifiques : Les réciprocatrices pour la voirie et un désherbeur mécanique tracté pour les surfaces stabilisées (places, cimetière).

Un peu de soleil et quelques gouttes de pluie. Il n'en faut pas plus pour voir les herbes sur nos trottoirs. Merci d'accepter les herbes qui poussent entre 2 désherbages.

Jérôme SEYVE,
Responsable des services techniques



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

EDMOND VABRES

Père & Fils

À votre service 24 h/24 - 7 j/7 edmond.vabres@wanadoo.fr

Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière

Pose de monument Organisation obsèques

Secours chambre funéraire

GUILHERAND-GRANGES

302, rue Marc Seguin - Tél. 04 75 40 84 06

SAINT-PÉRAY

78, rue de la République - Tél. 04 75 40 35 92

ST-JEAN-DE-MUZOLS

17, rue Centrale (face s. des fêtes) - Tél. 04 75 08 60 57

ST-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

14, Grande Rue - Tél. 04 75 66 25 87





La Boule des Vignerons

La Boule des Vignerons a pu enfin organiser son concours annuel le 19 juin.

32 doublettes étaient sur les jeux dès 8h et de nombreuses équipes n'ont pu s'y inscrire car il était complet depuis longtemps.

La victoire est revenue à une des 2 équipes venant de GIVORS (69) tard dans la soirée. Sur la photo des finalistes ils sont en Jaune et Noir. Tous les boulistes présents ont pu goûter à nouveau au plaisir de jouer ensemble malgré les règles sanitaires encore en vigueur.



La Boule des Vignerons a pu faire son assemblée générale le Vendredi 25 Juin.

La municipalité était représentée par la 1ère adjointe Magali HEBRARD. Les rapports moraux et financiers ont été approuvés à l'unanimité des présents.

Si on peut regretter l'absence de la moitié des licenciés à cette réunion nous avons pu rappeler la saison incomplète 2020-2021 mais évoquer avec beaucoup d'espoir la saison à venir et en particulier notre futur nouveau local.

Les nouveaux maillots sont portés par quelques membres du bureau.



Pierre PLANTIER



Gym Forme Détente

Le lundi 21 juin le groupe de sportifs s'est offert une courte randonnée dans les vignes pour marquer la fin de cette saison si spéciale ! Nous avons partagé ensuite un agréable moment de convivialité dans la salle du Oh de la salle des fêtes !

Cette année la moitié des cours a été assurée en raison des mesures sanitaires ! Mais la motivation n'a pas baissé.

Les cours en extérieur ont été très agréables ! La reprise aura d'ailleurs lieu sur le stade le 13 septembre.

Richard HUGON

Fabrication Artisanale
 A votre service du Mercredi au Dimanche soir
 de 17h30 à 22h

Pizza du Midi

2, rue du Midi à CORNAS
 ☎ 09 51 27 79 82





Bibliothèque

Du 1er au 31 juillet, la bibliothèque sera ouverte uniquement le samedi de 10h à 12h.

Vous avez toujours la possibilité de faire vos réservations en consultant le catalogue sur <http://mabib.fr/cornas/> et en envoyant un message à cette adresse (la réservation directement sur le site ne fonctionne pas).

Vous pourrez alors venir la chercher à l'accueil de la mairie du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

FERMETURE ESTIVALE DU 1^{er} AU 31 AOÛT

Les bénévoles



Rentrée 2021

Samedi 2 octobre de 10h00 à 12h00

Venez profiter d'un moment de détente à la bibliothèque de Cornas.

Vous pourrez écouter des histoires à l'ombre d'un cerisier, chercher la perle rare dans notre "Vide bibliothèque" ou tout simplement découvrir les nouveautés romans, albums, BD et documentaires.

Boisson chaude offerte

Entrée libre

Avec ses tables nappées de noir, de blanc et de fleurs, la salle des fêtes avait des airs de réjouissances dimanche 4 Juillet à l'occasion du traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS et la municipalité aux séniors cornassiens.

En raison des mesures sanitaires, il n'avait pu être organisé au mois de Janvier comme habituellement. M. le maire l'avait promis pour le mois de Juillet.

Chose promise, Chose due !

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" séniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansante. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer et partager un moment festif. Cette année a aussi été l'occasion de rendre hommage à Bernard HANRIOT qui nous a quitté il y quelques mois et qui pendant de nombreuses années s'est occupé du CCAS et du repas des anciens.

Les 87 convives ont bien apprécié le repas préparé par MM Traiteur et l'animation musicale assurée par Soizic Duo.

Merci aux membres du CCAS et aux conseillers municipaux pour ce bel après-midi.

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver dès le mois de Janvier prochain pour ce rendez-vous incontournable.

"Nos anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention" : a noté la 1ere adjointe, Magali HEBRARD.

Repas CCAS





Vie Associative

Chaque vendredi soir, salle du OH, salle des fêtes à Cornas.

Reprise tout début septembre 2021

3 groupes ou catégories :

- Enfants de 3 à 6 ans (17h30 à 18h15)
- Enfants de 7 à 16 ans (de 18h15 à 19h)
- Cours adulte de 19h15 à 20h45
- Cours d'essai gratuit, démarrage possible de l'activité en cours d'année.

Pratique d'un karaté-do traditionnel pour les adultes et les jeunes de tout âge (de 3 ans à 80 ans), accessible aux femmes comme aux hommes. Pratique du karaté-défense masculin et féminin et du self défense féminin.

Le karaté défense et le self défense féminin vous permettent de prendre confiance en vous, de faire face à toutes les situations potentiellement angoissantes. Ce n'est absolument pas un art martial violent, vous apprenez à être dans le ressenti de la situation, à agir en dehors de la peur, à comprendre la distance de sécurité, à adapter votre réponse de défense à la situation qui se trouve face à vous....

Cet art martial est ouvert aux sportifs comme aux non sportifs, et on peut commencer à tous les âges de la vie.

Pratique des armes du karaté-do (Bo, tanto, Jo...), du iai-do et du iai-jutsu, ou l'art du sabre japonais.

Pratique du taïso ou gymnastique japonaise (à base d'exercices japonais, chinois et de yoga), cette gymnastique équilibre le corps avec l'esprit, renforce votre santé.

Les enfants et jeunes apprennent à se concentrer, à se recentrer, à prendre confiance en eux, à habiter leur corps. Une pratique du karaté-do régulière calme l'agitation de l'enfant dans sa vie quotidienne, aide à sa concentration dans toute situation et favorise sa bonne santé physique et psychologique. Vous constaterez rapidement chez votre enfant les bienfaits en termes de coordination et de développement de l'appareil psychomoteur, et en termes de concentration à l'école.

Et bien entendu, le jeune apprend grâce au karaté-do école Yamato kan à se défendre tout en conservant un esprit pacifique.

Yamato Kan Karaté-Do Shotokai

Tout ceci se déroule dans une ambiance ludique pour les enfants et conviviale pour les adultes.

Youtube : « yamato kan karaté do shotokai »
Facebook : "yamato kan karate do shotokai Cornas"

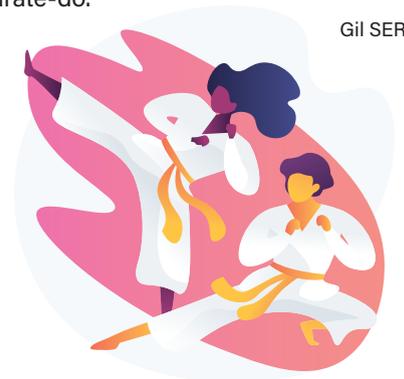
Tél. : 04 75 09 16 84

Mail : gilserre@orange.fr

Tarif annuel jeunes : 70 euros.

Professeur diplômé d'état. Ceinture noire 5e Dan de la Fédération Européenne de Karaté-do et Arts Martiaux Traditionnels (FEKAMT), grade le plus élevé dans le style Shotokai du karaté-do.

GIL SERRE



Les 5 sens en éveil



L'année vient de se terminer et nous pensons déjà à la nouvelle qui, nous l'espérons, nous permettra de pratiquer les activités plus sereinement.

Pendant la période du confinement, Marion a maintenu les séances de yoga soit en distanciel via des cours en visio, soit en présentiel en extérieur quand la météo le permettait.

Nous retrouverons le yoga à la rentrée les lundis de 9h30 à 10h45 dans la salle du Oh.

Vous pourrez découvrir une nouvelle activité : "Gi Gong au bambou et méditation" les mardis de 9h à 10h toujours dans la salle du Oh si le planning d'occupation de la salle le permet.

Vous pourrez bénéficier de deux séances d'essai avant de prendre votre décision en septembre.

Laissez vous tenter !

Claudie SARTRE

Dès la rentrée, La Mainada reprend son activité. Nous nous retrouverons au Forum des Associations de Cornas.

Et à partir du samedi 11 septembre, au "P'tit Atelier", salle du Oh à Cornas. Puis chaque 2nd samedi de chaque mois, jusqu'en Juillet.

Une prochaine année qui s'annonce riche en couleurs, et d'expériences artistiques et culturelles !

D'ici-là, nous vous souhaitons à tous, plus petits et plus grands, un été empli de belles découvertes, expériences, rencontres, ...

Isabelle MINGAM-BOUTEILLER

La Mainada

Contact :
asso.lamainada@gmail.com
06 07 82 39 22



La Mainada pour qui ?
Tout jeune enfant accompagné.



La Mainada c'est quoi ?

C'est une association Loi 1901, née d'une réflexion collective sur l'accès à l'art et à la culture des jeunes enfants.



La Mainada c'est où ?

Les ateliers sont nomades pour aller au plus près des jeunes enfants d'Ardèche et de Drôme.



La Mainada c'est qui ?

Un groupe de personnes sensibles aux intérêts du jeune enfant et de ses proches.



La Mainada pour quoi ?

Un lieu de rencontres et d'échanges autour d'activités artistiques et culturelles.





Fête de la Musique

Depuis le temps qu'on l'attendait ! Une réjouissance au village ! Ce fut chose faite avec la Fête de la Musique du vendredi 18 juin sur la place de la salle des fêtes.

Un retour espéré par toute la population ! Jeunes et moins jeunes avaient hâte de vibrer à l'écoute des groupes de musique. Le public est venu nombreux.

Deux groupes de musique se sont succédés et ont animé le marché de 18h à 22h30 . D'abord, Hybrid Duet nous a proposé un concert pop rock sur la scène installée au milieu du marché puis MadSound avec ses 4 musiciens et sa voiturette électrique / sono, ont déambulé dans les rues de Cornas et nous ont offert une soirée de variétés.

Cette édition a été adaptée à la période : un public assis, des tables de 6 personnes, pas de rassemblements de plus de 10 personnes, des masques, un couvre-feu à 23h...

Les commerçants du marché nous ont restaurés et l'amicale Laique a tenu la buvette.

Ce fut un vrai long moment de féerie et d'émerveillement, pour les grands comme pour les petits.

Rendez-vous le 17 juin 2022 !

Magali HEBRARD



Pique-nique entre voisins

Après une période difficile, d'isolement et de restrictions sanitaires, la fête des voisins (actuels et anciens voisins) a été très appréciée par tous les amis de l'impasse des cygnes (Ancayras).

Ambiance conviviale et chaleureuse pour ce pique-nique, où chacun a pu partager ses gourmandises salées et sucrées.

Rendez-vous à la prochaine date.

Régine FAURE

Plan Canicule

Ce dispositif mis en place en 2004, a pour objectif d'aider les personnes âgées, isolées, handicapées ou à mobilité réduite, dont la fragilité se trouverait aggravée, en cas de grandes chaleurs.

Si vous êtes concerné(e)s ou si vous connaissez des Cornassiens dans cette situation, faites-les inscrire sur les registres du CCAS.

Magali HEBRARD

FORTES CHALEURS : QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE PERSONNES DÉPENDANTES FEMMES ENCEINTES ENFANTS

Ministère des Solidarités et de la Santé





Un club environnement au collège de Saint-Peray

Au collège de Crussol en septembre dernier une douzaine d'élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont souhaité créer un club environnement qui se réunit tous les jeudis pendant la pause de midi.

Ces élèves choqués de voir des masques jetés par terre se sont dit qu'il fallait agir et sensibiliser les gens au fait qu'un masque jeté dans la nature mettait plus de 400 ans à se dégrader. De plus, les élastiques des masques s'enroulent autour des pattes des oiseaux, les empêchant de se nourrir.

Les masques peuvent également être pris pour des méduses par des tortues qui vont vouloir les avaler ce qui peut leur être fatal...

Avec l'aide de Mme RIOUBON, professeur d'Histoire-Géographie, ils ont alors décidé de réaliser des affiches et ont alors contacté différentes mairies dont celle de Cornas.



Lors d'une visioconférence ils ont pu échanger avec Bénédicte ROSSI, vice-présidente à la CCRC en charge de la gestion durable des déchets.

Il a été convenu qu'une fois les affiches réalisées elles seraient imprimées et plastifiées par la mairie puis posées sur certaines poubelles publiques de Cornas.



Ainsi vendredi 7 mai à 13h collégiens et élus se sont retrouvés sur la place de la salle des fêtes de Cornas. En présence de M. LAFAGE, maire de Cornas, Mme ROSSI et M. GINÉ ils ont posé ensemble les différentes affiches qu'ils ont réalisées par exemple à la boulangerie, chez la coiffeuse... Ce qui a donné lieu à un échange fructueux avec les habitants.

Les élèves espèrent ainsi sensibiliser les Cornassiens grands et petits au respect de l'environnement.

Mme RIOUBON

Les CE2 continuent leur abécédaire

Dans ce cadre, ils se sont rendus à la Mûre pour faire du land art.

A la manière de Michael GRAB, ils se sont essayés au « stone balancing » qui consiste à empiler en équilibre des cailloux de différentes tailles : pas facile ! Ils ont finalement opté pour une immense rosace, qui bien sûr comme toute œuvre de land art n'a résisté ni au temps qu'il fait ni au temps qui passe !

Lors d'une sortie qui a lié leur projet de randonnées à l'initiation au manga, ils sont allés à pied au pont des Lônes pour voir les œuvres de street art.

Emmanuelle MATHIEU



Sortie sport découverte pour les CM2

Le mardi 15 juin, les élèves de CM2 ont participé à la journée des raidillons organisée par L'USEP au Lac des Pierrelles à Mauves.

Le matin ils ont commencé par la découverte du canoë sur le Lac, puis ils ont pu, pour la plupart, découvrir le golf et le tir à l'arc.

Après une pause pique nique, ils ont ensuite fait une petite randonnée suivi d'un jeu de course d'orientation.

Une superbe journée sous un magnifique soleil.

Lionel MONTAGNON



Cycle vélos pour les CM1 et CM2



Entre le vendredi 17 mai et le vendredi 18 juin, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont suivi un cycle vélo.

Après deux premières séances, un peu plus techniques dans la cour, les élèves sont ensuite partis à l'assaut des routes et chemins des alentours, direction Guillerand-Granges, Chateaubourg et Soyons.

Une activité toujours très appréciée et rendue possible grâce à une importante mobilisation des parents et grands-parents.

Lionel MONTAGNON

Accueil de loisirs

« La Chocolaterie de Cornas sauce chocolat a besoin de ton aide !

Notre recette mythique a été dérobée ! C'est une terrible catastrophe ! Fini les rivières et fontaines de chocolat fondant et onctueux...

Pour la retrouver, nous allons devoir jouer, cuisiner, rire, découvrir, observer et surtout être courageux et solidaires !

Tu es des nôtres ? C'est parti ! »

L'accueil de loisirs de Cornas ouvre ses portes cet été du 7 au 23 juillet & du 23 au 31 août 2021 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Cet été, il est géré par l'association IFAC.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire par des animateurs certifiés BAFA.

Les infos pratiques

Horaires 7h30-9h00 / 17h00-18h30

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient CAF.

Renseignements & inscriptions à partir du 15 juin 2021 par mail : cornas.animation@utce.ifac.asso.fr par téléphone : 06.68.52.98.48 .

Magali HEBRARD



Les Maternelles



Sortie aux Clévos

Les classes de CP, CE1 et CP-CE2 ont terminé l'année par une sortie aux Clévos à Etoile-sûr-Rhône. Pendant une demi-journée, ils ont parcouru et travaillé autour de l'exposition "de la petite graine à la vieille branche".

Les élèves ont pu participer à des expériences et manipulations autour de la graine, du bois, de l'arbre...

Ils ont ensuite fait un atelier artistique inspiré d'Henri MATISSE et de son oeuvre "le platane" pour confectionner une oeuvre collective.

Ce fut une matinée riche et apprenante !

Vivement les prochaines...

Charlotte MOUNIER & Agnès MAUCHE



Fête des Écoles

LA FÊTE DE L'ÉCOLE DE CORNAS : UN RECORD DE PARTICIPATION CETTE ANNÉE.

Après cette longue période sans la convivialité chère à l'Amicale laïque de Cornas, la fête des écoles a pu être décalée au samedi 3 juillet. Quelle joie de revoir la cour de récréation pleine de monde où familles et enseignants prenaient plaisir à se retrouver tous ensemble ! Pas de spectacle cette année mais les festivités ont commencé par un goûter offert aux enfants, puis les jeux de la kermesse se sont enchaînés avec un grand engouement.

Les participants ont ensuite dégusté la traditionnelle paëlla cuisinée par Bernard GINÉ et son épouse avant de terminer la soirée sur la piste de danse.

L'association remercie les généreux donateurs de la tombola, la Mairie et ses employés qui ont œuvré pour la préparation de cette fête, les enseignants pour leur bonne humeur et plus particulièrement les maîtresses pour les petites danses qui ont animé la kermesse et la soirée dansante, les familles pour leur présence, leur participation de près ou de loin et l'implication des parents qui ont tenu un stand de kermesse, servi à la buvette, aidé à l'installation ou au rangement, etc.

L'ALC a hâte de vous revoir dès la rentrée lors des prochaines manifestations. D'ici là, passez de bonnes vacances !

Virginie SAHMAN



NOUVEAU
SERVICE DÉCO



CRÉA | PRINT | MARKETING | DÉCO |
GRAND FORMAT | DIGITAL | IoT

IMPRESSIONS
MODERNES



Tous vos services en 1 seul lieu !

www.impressions-modernes.fr

| 07 GUILHERAND-GRANGES | 04 75 44 54 96



Du champ à l'assiette

Les classes de CP/CE2 et de CM1 ont profité de ce projet proposé et mis en place par la communauté de communes.

Trois demi-journées ont été adaptées pour évoquer la provenance des aliments, la composition de la terre de nos jardins, le respect des saisons dans l'alimentation, le transport et le devenir des fruits et légumes après cueillette...

Trois demi-journées pendant lesquelles les élèves ont questionné, échangé et expérimenté comme des scientifiques en herbe !

La visite d'une exploitation maraîchère bio de Saint-Péray au mois de mai a, par ailleurs, permis d'illustrer toutes les notions travaillées.

Charlotte MOUNIER



Ce mardi 6 juillet, pour leur dernier jour à l'école primaire, a eu lieu la remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

Après la boum l'après-midi, la cérémonie était teintée d'un peu d'émotion. Lionel MONTAGNON, enseignant de la classe cette année avait préparé un sympathique discours pour dire au revoir à ses petits protégés qu'il connaissait bien pour les avoir déjà accompagnés en CE2.

Selon la directrice, Agnès MAUCHE, c'est toujours un pincement de voir partir les élèves qui ont grandi, râlé, souri, appris à Cornas. Chacun accepte finalement cette page qui se tourne pour laisser les écoliers s'envoler au collège.

Entourés de leurs parents et des enseignants de l'école, tous les CM2 se sont vus remettre un dictionnaire offert par la Mairie et l'Amicale laïque ainsi qu'un recueil des Fables de la Fontaine distribué par l'éducation nationale.

Prêts pour le Collège

Certains d'entre eux ont osé un petit mot de remerciement.

Désormais, il ne reste aux futurs collégiens qu'à continuer leur scolarité en appliquant les conseils de leur maître : "suivre leurs rêves, ils connaissent le chemin."

Virginie SAHMAN



THIERRY VULPAT Opticien **USINOPTIQUE**

40, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
07130 SAINT-PÉRAY

TÉL. 04.75.40.47.23
FAX 04.75.40.57.61



Marché de Cornas

Depuis sa première édition le 4 avril dernier, notre marché des producteurs a rencontré un franc succès. Installés sur la place de la Poste, les différents exposants ont proposé des produits frais pour tous les goûts. Commerçants et visiteurs ont salué cette belle initiative proposée par la municipalité qui a permis, entre autres, de faire quelques achats et de retrouver du lien social durant cette période de pandémie.

Pour la période estivale, notre marché prend ses vacances. Nous serons heureux de nous retrouver le 10 Septembre avec quelques nouveaux producteurs qui viendront enrichir l'offre.

Ce même jour, sur le jeu de boules se tiendra notre forum des associations.

Venez nombreux tous les vendredis à partir de 16 heures. Vous ferez votre marché et vous rencontrerez des voisins et amis.

Magali HEBRARD



Le café de la paix et son évolution

Nous avons reçu une photo de M. Jean-Pierre OLLIER l'ancien propriétaire et chef de cuisine du restaurant de Cornas du 1/06/1970 au 30/06/2000.

Cette adresse était très prisée durant toutes ses années, les cornassiens venaient y partager des repas de famille pour des baptêmes, communions ou mariages.

La municipalité remercie vivement M. OLLIER d'avoir eu la gentillesse de nous transmettre cette carte postale datée du 15 février 1931.

Nous en profitons pour vous informer de la reprise du restaurant la Villa Rouge par M. Patrick DUPRADEAU, originaire d'Andance.

Les modes de consommation évoluent et le nouveau repreneur a souhaité proposer un bar à vin avec petites restaurations en soirée après le travail « un after work ».

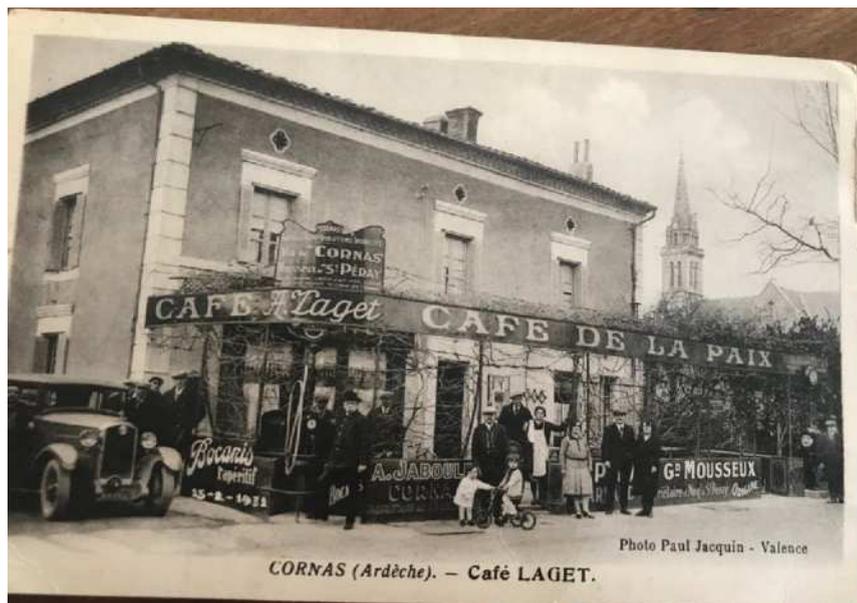
Ce lieu s'appellera désormais « Living after » qui signifie la vie d'après.

Vous pourrez venir les mercredis, les vendredis et le week-end inclus jusqu'au dimanche après-midi. Il proposera des soirées à thème, des tapas accompagnés de vins de région.

Son ouverture est prévue courant d'été, vous serez informés de son ouverture sur le panneau lumineux. Pour tout renseignement ou réservation vous pouvez le joindre au 07 62 17 92 77.

La municipalité souhaite la bienvenue à M. DUPRADEAU.

Aurélien PRAS



CORNAS (Ardèche). – Café LAGET.



Infos diverses

L'abeille qui reste au nid n'amasse pas de miel...

Un essaim d'environ 10 000 abeilles a trouvé refuge dans un olivier chez la famille BLACHE.

Philippe apiculteur amateur a tenté de les attraper pour les protéger. Il a d'abord allumé un enfumoir pour calmer les abeilles mais elles ont préféré s'évader un peu plus loin.

Les voisins alentours ont pu profiter des connaissances et de l'expérience de Philippe BOULAUD qui a expliqué différentes techniques de fabrication de miel, de cire d'abeille et de propolis.

Les questions se sont enchaînées notamment sur la durée de vie des abeilles.

Les abeilles d'été vivent 40 jours tandis que celles d'hiver vivent trois mois. Ceci est dû principalement au fait que l'objectif l'hiver est simplement de chauffer la ruche, le repos leur permet donc de

vivre plus longtemps. Le printemps et l'été elles travaillent beaucoup en butinant toutes les fleurs et arbres alentours d'où leur espérance de vie écourtée.

Ces dernières apprécient dans notre département les châtaigniers, les acacias, les pins ainsi que différentes fleurs.

Petits et grands se sont régalés des conseils apportés par Philippe.

Nous vous rappelons que si vous êtes témoin de la même scène, il ne faut pas intervenir ni vouloir les tuer mais faire appel à la mairie aux horaires d'ouverture ou à la Police.

Protégeons tous nos chères abeilles qui nous régaleront avec leur miel !

Aurélié PRAS



Bernard HANRIOT est né à Alger en 1945. Il est arrivé en France en 1962. Très sportif, il devient professeur d'éducation physique puis sa carrière évolue et il devient contrôleur au ministère jeunesse et sport.

Marié à Denise en 1981, il s'installe sur Cornas.

En 2008, il devient Adjoint aux affaires sociales et scolaires et en 2014 il devient premier adjoint.

Durant ses deux mandats, Bernard s'est occupé des affaires sociales, des écoles, ainsi que de tous les dossiers qui lui ont été confiés par l'équipe municipale.

Hommage à Bernard HANRIOT

En 2017, il se voit atteint de la maladie de Charcot, et il commence à rédiger un journal.

Toujours de bonne humeur, toujours enthousiaste, chacun pourra se souvenir de Bernard avec un brin d'émotion.

Les élus ainsi que le personnel municipal transmettent à Denise son épouse, à ses trois enfants ainsi qu'à ses petits-enfants leurs condoléances sincères et gardent une pensée émue pour Bernard.

Bernard GINÉ



Entretien et réparations
de véhicules toutes
marques

Dépannage & remorquage

184 Av du colonel Rousset - RN 86 -
07130 CORNAS

Tel : 04 75 25 14 39
Email : garagehuguesdevise@yahoo.fr

Le dispositif « participation citoyenne » appelé parfois « voisin vigilant »



C'est un dispositif simple qui permet de lutter principalement contre les incivilités.

Les citoyens référents sont toujours volontaires et désignés par M. le Maire. Ils servent de relais entre les citoyens d'un quartier ou d'un lotissement, la mairie et le commissariat de police.

En renforçant ces contacts et ces échanges d'informations, la participation citoyenne s'inscrit pour l'amélioration du bien vivre ensemble.

Les référents ont un contact privilégié avec le commissariat de police, toutefois le dispositif ne leur confère aucunement des prérogatives de puissance publique.

Le référent, la mairie et le commissariat de police.

Il est prévu une réunion semestrielle entre l'ensemble des référents, M. le Maire et le commandant de police.

Pour des raisons sanitaires, ces réunions ont été interrompues. Elles ont repris le 8 juillet dernier.

Si vous souhaitez devenir référent de votre quartier ou de votre lotissement, merci d'en faire la demande auprès des services municipaux.

Bernard GINÉ

Belle rencontre à bicyclette

Bonjour à tous je m'appelle Sylvia, j'ai 31 ans et il y a 6 ans j'ai pris conscience que je devais changer pas mal de choses dans ma vie et si je voulais vivre heureuse avec le handicap qui est le mien : je suis malvoyante.

Je suis née avec une rétinite pigmentaire (mutation génétique) et au fil des années j'ai perdu la vision nocturne et la vision périphérique. En situation de handicap, on se retrouve facilement isolé.

J'ai trouvé dans le sport adapté un moyen de faire des rencontres, de partager et de rester en forme et combative.

Par le biais d'une association, j'ai commencé la pratique du tandem en région parisienne, il y a 6 ans.

En emménageant à St Péray il y a 1 an, j'ai cherché à poursuivre cette pratique mais pour cela il fallait retrouver des personnes volontaires pour piloter le tandem.

J'ai déposé une annonce sur les réseaux sociaux et Angéline ANDRÉ qui est cornassienne s'est proposée de m'accompagner dans mes sorties en tandem.

Angéline

Une aventure pour moi, la découverte d'un nouveau sport. Je suis sportive et j'aime me lancer des défis. Quand Sylvia m'a annoncé notre première sortie direction Touloud le Col de Rotisson au final 45 kms plus tard nous avions fait un détour en direction de la Voulte et retour par la Viarhona.

Nous nous sommes de suite entendues et avons fait d'autres sorties sur St Romain de Lerps au pic et sur la Viarhona.

Une amitié est née et nous avons même en commun notre jour d'anniversaire.

Une très belle rencontre pour une novice de tandem comme moi mais Sylvia a su me faire confiance pour piloter.



Agenda*

A partir du 10/09/2021 : Reprise du Marché tous les vendredis de 16h à 20h, place de la Salle des Fêtes.

10/09/2021 : Forum des associations

11/09/2021 : P'tit Atelier « La Mainada »

25/09/2021 : Matinée citoyenne

02/10/2021 : Animation de la bibliothèque



Pour vous tenir informés, pensez aux panneaux d'affichage, au site internet et à vous rendre en Mairie.

***Sous réserve des règles sanitaires en vigueur au moment de l'événement.**

Etat Civil

Naissances :

05/05/2021 : Anna GROS

13/05/2021 : Gayanné RAILLARD

14/06/2021 : Ova GREVE

18/06/2021 : Léa FAURE

02/07/2021 : Emie REYMONDON

09/07/2021 : Anna GUILLAUME



Gayanné



PACS :

09/06/2021 : Lysianne LUCE & Maxime MAZOZ

Mariages :

19/05/2021 : Patricia PALA & Jean-Charles BILLON

03/07/2021 : Eugénie SALARD & Olivier REVOL

Décès :

17/04/2021 : Edmond VABRES

18/04/2021 : André BLAUD

28/04/2021 : Jean TEYSSIER

04/05/2021 : Bernard HANRIOT

08/05/2021 : Jean DOREL

13/06/2021 : Aurore LAURENT

01/07/2021 : Solange LOUIS

12/07/2021 : Michel GENEVOIS



Edmond



Bernard





Concert de Pablo y Luna : une réussite !

Dans le cadre des Festivités musicales et estivales ZAZIMUT, le groupe PABLO Y LUNA a donné un concert, le jeudi 8 juillet, devant la fontaine de la salle des fêtes de 21h à 23h, devant près de deux cents personnes.

Un mélange lumineux de différentes inspirations, allant du musette français au tango argentin en passant par le swing manouche et les musiques de l'Est, qui a résonné dans vos cœurs et dans les vignes de Cornas ! Le public a bien apprécié ce concert et l'a bien rendu aux musiciens par une « standing ovation ».

Médard DOHA

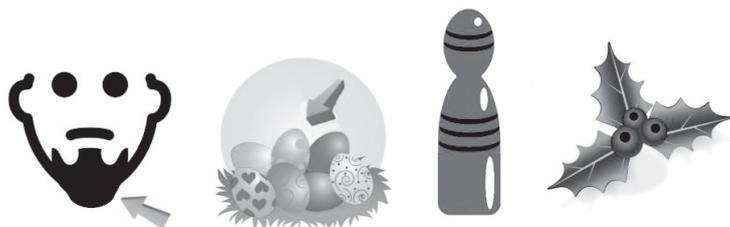


Charade

Mon premier n'est pas dur,
Mon deuxième est le bruit du serpent,
Mon troisième est suivi de « tac » quand une pendule fonctionne,
Mon tout désigne une famille d'insecte.

Réponse : Moustique (Mou-sss-tic)

Rébus



Réponse : Barbecue (barbe-oeuf-quille-houx)

Sudoku

	1			4			6	
3	7	2			5	1		
		4						5
7				3			8	6
			4		7			
4	2			9				1
5						6		
		1	6			5	4	9
	3			5				2

La municipalité fait appel à vous, si vous détenez des photos anciennes du village ou d'anciennes photos de classe afin de les diffuser sur la gazette. Vous pouvez, si vous le souhaitez, les déposer en mairie et nous nous engageons à les numériser et vous les rendre rapidement.



Résumé des points à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 31/05/2021

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22/03/2021
2. Dénomination des voies publiques
3. Convention avec Publi-Essor
4. Convention ATC France
5. Solarisation des toitures des Écoles
6. Création d'un poste d'adjoint technique territorial
7. Budget primitif 2021
8. Attribution de la délégation de service public pour la gestion de l'accueil de loisirs extrascolaire sans hébergement sur la commune de Cornas
9. Maintien des tarifs du restaurant scolaire à compter de septembre 2021
10. Acquisition de dictionnaires pour les élèves de CM2
11. Reprise des parties communes du lotissement « Le Mas des Vignes I »
12. Fixation du tarif des encarts publicitaires pour la carte touristique de la commune de Cornas
13. Gratification salariale d'un stagiaire
14. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association « La Boule des Vignerons »
15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Mainada »
16. Convention avec le centre de gestion de l'Ardèche - Prestation « Calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi »

LA COMMUNE DE CORNAS REMERCIE VIVEMENT LES ANNONCEURS

Tél : 04 75 81 81 65 - site web : www.cornas.fr - facebook : cornasardeche

Directeur de la publication : Stéphane LAFAGE. Impression : Imprimerie IMPRESSIONS MODERNES GUILHERAND-GRANGES

Responsable de la rédaction : Aurélie PRAS Adjointe à la communication, Leslie LIONNETON Conseillère déléguée à la communication.

Equipe Communication : Magali HEBRARD, Bernard GINÉ, Philippe DORÉE.

Photographe principal : Médard DOHA

Remerciements : Géraldine SEIGNOL DALLARD, Jérôme SEYVE, Christiane PIC, Joël COURBIS et Stéphane DEVISE.

Tous les renseignements contenus dans ce bulletin doivent être considérés comme informations et non comme documents contractuels.